

Ordonnance de l'OSAV instituant des mesures destinées à prévenir l'introduction de la peste porcine africaine présente dans certains Etats membres de l'Union européenne¹

du 21 octobre 2014 (Etat le 17 décembre 2016)

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV),
vu l'art. 24, al. 3, let. a, de la loi du 1^{er} juillet 1966 sur les épizooties²,
vu l'art. 5 al. 4, de l'ordonnance du 18 novembre 2015 réglant les échanges
d'importation, de transit et d'exportation d'animaux et de produits animaux avec les
Etats membres de l'UE, l'Islande et la Norvège^{3, 4}

arrête:

Art. 1 But et objet

¹ La présente ordonnance vise à prévenir la propagation de la peste porcine africaine en Suisse.

² Elle règle l'importation des animaux de l'espèce porcine et des produits animaux qui en sont issus en provenance de certains Etats membres de l'Union européenne (UE).

Art. 2 Importation de porcs vivants

¹ Il est interdit d'importer les porcs vivants provenant des zones mentionnées en annexe.

² Par dérogation à l'al. 1, ne sont pas frappées d'interdiction les importations de porcs vivants en provenance des zones mentionnées au ch. 1 de l'annexe et qui répondent aux conditions posées par l'art. 8, par. 2, de la décision d'exécution 2014/709/UE^{5, 6}.

RO 2014 3355

¹ Nouvelle teneur selon le ch. I de l'O de l'OSAV du 7 janv. 2016, en vigueur depuis le 9 janv. 2016 (RO 2016 7).

² RS 916.40

³ RS 916.443.11

⁴ Nouvelle teneur selon le ch. I de l'O de l'OSAV du 7 janv. 2016, en vigueur depuis le 9 janv. 2016 (RO 2016 7).

⁵ Décision d'exécution 2014/709/UE de la Commission du 9 octobre 2014 concernant des mesures zoosanitaires de lutte contre la peste porcine africaine dans certains Etats membres et abrogeant la décision d'exécution 2014/178/UE, JO L 295 du 11.10.2014, p. 63; modifiée en dernier lieu par la décision d'exécution (UE) 2016/464, JO L 80 du 31.3.2016, p. 36.

⁶ Nouvelle teneur selon le ch. I de l'O de l'OSAV du 5 avr. 2016, en vigueur depuis le 7 avr. 2016 (RO 2016 1079).

³ Lors de leur importation, les porcs vivants visés à l'al. 2 doivent être accompagnés des certificats sanitaires appropriés et sur lesquels doit figurer la mention suivante:

«Porcs conformes à l'art. 8, par. 2, de la décision d'exécution 2014/709/UE de la Commission (*).

(*) JO L 295 du 11.10.2014, p. 63.»

Art. 3⁷ Importation de sperme, d'ovules et d'embryons de porcs

¹ Il est interdit d'importer du sperme, des ovules et des embryons de porcs provenant des zones mentionnées aux ch. 2 à 4 de l'annexe.

² Il est interdit d'importer des embryons de porcs obtenus par monte naturelle provenant des zones mentionnées au ch. 1 de l'annexe.

Art. 4 Importation de viandes fraîches de porc, de certaines préparations de viandes de porc et de certains produits à base de viandes de porc

¹ Il est interdit d'importer des viandes fraîches de porc, des préparations de viandes de porc et des produits à base de viandes de porc tirés d'animaux originaires d'exploitations situées dans les zones mentionnées aux ch. 2, 3 et 4 de l'annexe.

² Par dérogation à l'al. 1, ne sont pas frappées d'interdiction les importations de viandes fraîches de porc, de préparations de viandes de porc et de produits à base de viandes de porc en provenance des zones mentionnées aux ch. 2, 3 et 4 de l'annexe et qui répondent aux conditions posées par les par. 2 et 3 de l'art. 11 de la décision d'exécution 2014/709/UE⁸.

Art. 5 Dérogation à l'importation de viandes fraîches de porc, de certaines préparations de viandes de porc et de certains produits à base de viandes de porc

¹ Par dérogation à l'art. 4, ne sont pas frappées d'interdiction les importations de viandes fraîches de porc, de préparations de viandes de porc et de produits à base de viandes de porc en provenance des zones mentionnées aux ch. 2, 3 et 4 de l'annexe et qui répondent aux conditions posées par l'art. 13 de la décision d'exécution 2014/709/UE⁹.

² Lors de leur importation, les produits visés à l'al. 1 doivent être accompagnés du certificat sanitaire approprié exigé dans le contexte des échanges au sein de l'Union européenne et sur lequel doit figurer la mention suivante:

«Produits conformes à la décision d'exécution 2014/709/UE de la Commission du 9 octobre 2014 concernant des mesures zoosanitaires de lutte contre la peste porcine africaine dans certains Etats membres (*).

(*) JO L 295 du 11.10.2014, p. 63.»

⁷ Nouvelle teneur selon le ch. I de l'O de l'OSAV du 7 janv. 2016, en vigueur depuis le 9 janv. 2016 (RO 2016 7).

⁸ Voir note de bas de page relative à l'art. 2, al. 2.

⁹ Voir note de bas de page relative à l'art. 2, al. 2.

Art. 6 Importation de sous-produits animaux tirés d'animaux
de l'espèce porcine

¹ Il est interdit d'importer des lots de sous-produits animaux tirés d'animaux de l'espèce porcine originaires d'exploitations situées dans les zones mentionnées aux ch. 2, 3 et 4 de l'annexe.

² Par dérogation à l'al. 1, ne sont pas frappées d'interdiction les importations de sous-produits animaux qui répondent aux conditions posées par l'art. 10, par. 2, de la décision d'exécution 2014/709/UE¹⁰ et qui sont accompagnées d'un document commercial approprié exigé.

Art. 7 Importation de porcs sauvages vivants, de viandes fraîches de porc
sauvage, de préparations de viandes de porc sauvage et de produits à
base de viandes de porc sauvage

Il est interdit d'importer des porcs sauvages vivants, des viandes fraîches de porc sauvage, des préparations de viandes de porc sauvage et des produits à base de viandes de porc sauvage issus des zones mentionnées en annexe.

Art. 8 Abrogation d'un autre acte

L'ordonnance de l'OSAV du 9 avril 2014 instituant des mesures destinées à prévenir l'introduction de la peste porcine africaine présente dans certains Etats membres de l'Union européenne¹¹ est abrogée.

Art. 9 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 22 octobre 2014.

¹⁰ Voir note de bas de page relative à l'art. 2, al. 2.

¹¹ RO 2014 927 2859

*Annexe*¹²

(art. 2, al. 1 et 2, 3, 4, 5, al. 1, 6, al. 1, et 7)

États membres et zones concernés

1 Risque découlant d'une proximité relative avec la population de porcs sauvages contaminée par la peste porcine africaine

1.1 Estonie

Les zones suivantes en Estonie:

le comté (maakond) de Hiiumaa.

1.2 Lettonie

Les zones suivantes en Lettonie:

- dans la municipalité (novads) de Bauska, les communes rurales (pagasti) d'Īslīce, de Gailīši, de Brunava et de Ceraukste;
- dans la municipalité (novads) de Dobele, les communes rurales (pagasti) de Biksti, de Zebrene, d'Annenieki, de Naudīte, de Penkule, d'Auri et de Krimūnas, de Dobele, de Berze, la partie des communes rurales de Jaunbērze situées à l'Ouest de la route P98 et la ville (pilsēta) de Dobele;
- dans la municipalité (novads) de Jelgava, les communes rurales (pagasti) de Glūda, de Svēte, de Platone, de Vircava, de Jaunsvirlauka, de Zaļenieki, de Vilce, de Lielplatone, d'Eleja et de Sesava;
- dans la municipalité (novads) de Kandava, les communes rurales (pagasti) de Vāne et de Matkule;
- dans la municipalité (novads) de Talsi, les communes rurales (pagasti) de Gibuļi, de Lībagi, d'Abava, ainsi que les villes de Sabile, de Talsi et de Stende;
- dans la municipalité de Ventspils, les communes rurales (pagasti) de Vārve, Užava, Jūrkalne, Piltene, Ziras, Ugāle, Usma et Zlēkas et la ville (pilsēta) de Piltene;
- la municipalité (novads) de Brocēni;
- la municipalité (novads) de Jaunpils;
- la municipalité (novads) de Rundāle;
- la municipalité (novads) de Stopiņi;
- la municipalité (novads) de Tērvete;
- la ville (pilsēta) de Bauska;

¹² Nouvelle teneur selon le ch. I de l'O de l'OSAV du 15 déc. 2016, en vigueur depuis le 17 déc. 2016 (RO 2016 4797).

- la ville républicaine (republikas pilsēta) de Jelgava;
- la ville républicaine (republikas pilsēta) de Ventspils.

1.3 Lituanie

Les zones suivantes en Lituanie:

- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Jurbarkas, les conseils des seniors (seniūnijos) de Raudonė, de Veliuona, de Seredžius et de Juodaičiai;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Pakruojis, les conseils des seniors (seniūnijos) de Klovainiai, de Rozalimas et de Pakruojis;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Panevėžys, la partie du conseil des seniors (seniūnija) de Krekenava située à l'Ouest de la rivière Nevezis;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Raseiniai, les conseils des seniors (seniūnijos) d'Ariogala, d'Ariogala (ville), de Betygala, de Pajūkai et de Šiluva;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Šakiai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Plokščiai, de Kriūkai, de Lekėčiai, de Lukšiai, de Griškabūdis, de Barzdai, de Žvirgzdaičiai, de Sintautai, de Kudirkos Naumiestis, de Slavikai et de Šakiai;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Pasvalys;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Vilkaviškis;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Radviliškis;
- la municipalité simple (savivaldybė) de Kalvarija;
- la municipalité simple (savivaldybė) de Kazlų Rūda;
- la municipalité simple (savivaldybė) de Marijampolė.

1.4 Pologne

Les zones suivantes en Pologne:

Dans la voïvodie (województwo) de Varmie-Mazurie:

- dans le district (powiat) d'Elk, les communes (gminy) de Kalinowo et de Prostki;
- dans le district (powiat) de Pisz, la commune (gmina) de Biała Piska.

Dans la voïvodie (województwo) de Podlachie:

- dans le district (powiat) de Białystok, les communes (gminy) de Juchnowiec Kościelny, de Suraz, de Turośń Kościelna, de Łapy et de Poświętne;

- dans le district (powiat) de Bielsk Podlaski, les communes (gminy) de Brańsk avec la ville de Brańsk, de Boćki, de Rudka et de Wyszki, la partie de la commune (gmina) de Bielsk Podlaski située à l'Ouest de la ligne formée par la route n° 19 (allant vers le Nord à partir de la ville de Bielsk Podlaski) et prolongée par la limite orientale de la ville de Bielsk Podlaski et la route n° 66 (allant vers le Sud à partir de la ville de Bielsk Podlaski), la ville de Bielsk Podlaski et la partie de la commune (gmina) d'Orla située à l'Ouest de la route n° 66;
- dans le district (powiat) de Siemiatycze, les communes (gminy) de Drohiczyn, de Dziadkowice, de Grodzisk et de Perlejewo;
- dans le district (powiat) de Kolno, les communes (gminy) de Grabowo et de Stawiski;
- dans le district (powiat) de Zambrów, les communes (gminy) de Kołaki Kościelne, de Szumowo et de Zambrów et la ville Zambrów;
- dans le district (powiat) de Suwałki, les communes (gminy) de Rutka-Tartak, de Szypłiszki, de Suwałki et de Raczki;
- dans le district (powiat) de Wysokie Mazowieckie, les communes (gminy) de Sokoły, de Kulesze Kościelne, de Nowe Piekuty, de Szepietowo, de Klukowo, de Ciechanowiec et de Wysokie Mazowieckie et la ville de Wysokie Mazowieckie;
- le district (powiat) d'Augustów;
- le district (powiat) de Łomża;
- le district (powiat) de la ville de Białystok;
- le district (powiat) de la ville de Łomża;
- le district (powiat) de la ville de Suwałki;
- le district (powiat) de Sejny.

Dans la voïvodie de Mazovie:

- dans le district (powiat) de Sokołów, les communes (gminy) de Ceranów, de Jabłonna Lacka, de Sterdyń et de Repki;
- dans le district (powiat) de Siedlce, les communes (gminy) de Korczew, de Przesmyki, de Paprotnia, de Suchożebry, de Mordy, de Siedlce et de Zbuczyn;
- le district (powiat) de la ville de Siedlce;
- dans le district (powiat) d'Ostrołęka, les communes (gminy) de Rzekuń, de Troszyn, de Czerwin et de Goworowo;
- dans le district (powiat) de Łosice, les communes (gminy) d'Olszanka, de Łosice et de Platerów;
- le district (powiat) d'Ostrów Mazowiecka.

Dans la voïvodie de Lublin:

- dans le district (powiat) de Włodawa, la commune (gmina) de Hanna;
- dans le district (powiat) de Radzyń Podlaski, les communes (gminy) de Kąkolewnica Wschodnia et de Komarówka Podlaska;
- dans le district (powiat) de Biała Podlaska, les communes (gminy) de Miedzyrzec Podlaski avec la ville de Miedzyrzec Podlaski, de Drelów, de Rososz, de Sławatycze, de Wisznice, de Sosnówka, de Łomazy et de Tucznia.

2 Risque découlant de la population de porcs sauvages contaminée par le virus de la peste porcine africaine

2.1 Estonie

Les zones suivantes en Estonie:

- la ville (linn) d'Elva;
- la ville (linn) de Võhma;
- la ville (linn) de Kuressaare;
- la ville (linn) de Rakvere;
- la ville (linn) de Tartu;
- la ville (linn) de Viljandi;
- le comté (maakond) d'Harjumaa [sauf la partie de la commune (vald) de Kuusalu située au Sud de la route n° 1 (E20), la commune (vald) d'Aegviidu et la commune (vald) d'Anija];
- le comté (maakond) d'Ida-Virumaa;
- le comté (maakond) de Läänemaa;
- le comté (maakond) de Pärnumaa;
- le comté (maakond) de Põlvamaa;
- le comté (maakond) de Võrumaa;
- le comté (maakond) de Valgamaa;
- le comté (maakond) de Raplamaa;
- la commune (vald) de Suure-Jaani;
- la partie de la commune (vald) de Tamsalu située au Nord-Est de la ligne de chemin de fer Tallinn-Tartu;
- la commune (vald) de Tartu;
- la commune (vald) d'Abja;
- la commune (vald) d'Alatskivi;
- la commune (vald) de Haaslava;
- la commune (vald) de Haljala;

- la commune (vald) de Tarvastu;
- la commune (vald) de Nõo;
- la commune (vald) de Ülenurme;
- la commune (vald) de Tähtvere;
- la commune (vald) de Rõngu;
- la commune (vald) de Rannu;
- la commune (vald) de Konguta;
- la commune (vald) de Puhja;
- la commune (vald) de Halliste;
- la commune (vald) de Kambja;
- la commune (vald) de Karksi;
- la commune (vald) de Kihelkonna;
- la commune (vald) de Kõpu;
- la commune (vald) de Lääne-Saare;
- la commune (vald) de Laekvere;
- la commune (vald) de Leisi;
- la commune (vald) de Luunja;
- la commune (vald) de Mäksa;
- la commune (vald) de Meeksi;
- la commune (vald) de Muhu;
- la commune (vald) de Mustjala;
- la commune (vald) de Orissaare;
- la commune (vald) de Peipsiääre;
- la commune (vald) de Piirissaare;
- la commune (vald) de Põide;
- la commune (vald) de Rägavere;
- la commune (vald) de Rakvere;
- la commune (vald) de Ruhnu;
- la commune (vald) de Salme;
- la commune (vald) de Sõmeru;
- la commune (vald) de Torgu;
- la commune (vald) de Vara;
- la commune (vald) de Vihula;
- la commune (vald) de Viljandi;

- la commune (vald) de Vinni;
- la commune (vald) de Viru-Nigula;
- la commune (vald) de Võnnu.

2.2 Lettonie

Les zones suivantes en Lettonie:

- dans la municipalité (novads) d'Ape, les communes rurales (pagasti) de Trapene, de Gaujiena et d'Ape, ainsi que la ville (pilsēta) d'Ape;
- dans la municipalité (novads) de Balvi, les communes rurales (pagasti) de Vīksna, de Bērzkalne, de Vectilža, de Lazduleja, de Briežuciems, de Tilža, de Bērzpils et de Krišjāni;
- dans la municipalité (novads) de Bauska, les communes rurales (pagasti) de Mežotne, de Code, de Dāviņi et de Vecsaule;
- dans la municipalité (novads) de Daugavpils, les communes rurales (pagasti) de Vabole, Līksna, Svente, Medumi, Demena, Kalkūne, Laucese, Tabore, Maļinova, Ambeļi, Biķernieki, Naujene, Vecsaliena, Saliēna et Skrudaliena;
- dans la municipalité (novads) de Dobeles, la partie de la commune rurale (pagasts) de Jaunbērze située à l'Est de la route P98;
- dans la municipalité (novads) de Gulbene, la commune rurale (pagasts) de Līgo;
- dans la municipalité (novads) de Jelgava, les communes rurales (pagasti) de Kalnciems, de Līvberze et de Valgunde;
- dans la municipalité (novads) de Kandava, les communes rurales (pagasti) de Cēre, de Kandava, de Zemīte et de Zante et la ville de Kandava;
- dans la municipalité (novads) de Preiļi, la commune rurale (pagasts) de Sauna;
- dans la municipalité (novads) de Rauna, la commune rurale (pagasts) de Rauna;
- dans la municipalité (novads) de Riebiņi, les communes rurales (pagasti) de Sļukalna, Stabulnieki, Galēni et Silajāni;
- dans la municipalité (novads) de Rugāji, la commune rurale (pagasts) de Lazdukalns;
- dans la municipalité (novads) de Smiltene, les communes rurales (pagasti) de Branti, de Blome, de Smiltene, de Bilska et de Grundzāle, ainsi que la ville (pilsēta) de Smiltene;
- dans la municipalité (novads) de Talsi, les communes rurales (pagasti) de Ķūciems, de Balgale, de Vandzene, de Lauciene, de Virbi, de Strazde, de Lube, d'Īve, de Valdgale, de Laidze et d'Ārlava ainsi que la ville de Valdemārpils;

- dans la municipalité de Ventspils, les communes rurales (pagasti) d’Ance, de Tārgale, de Pope et de Puze;
- la municipalité (novads) d’Ādaži;
- la municipalité (novads) d’Aglona;
- la municipalité (novads) d’Aizkraukle;
- la municipalité (novads) d’Aknīste;
- la municipalité (novads) d’Aloja;
- la municipalité (novads) d’Alūksne;
- la municipalité (novads) d’Amata;
- la municipalité (novads) de Babīte;
- la municipalité (novads) de Baldone;
- la municipalité (novads) de Baltinava;
- la municipalité (novads) de Beverīna;
- la municipalité (novads) de Burtnieki;
- la municipalité (novads) de Carnikava;
- la municipalité (novads) de Cēsis;
- la municipalité (novads) de Cesvaine;
- la municipalité (novads) de Cibla;
- la municipalité (novads) de Dagda;
- la municipalité (novads) de Dundaga;
- la municipalité (novads) d’Engure;
- la municipalité (novads) d’Ērgļi;
- la municipalité (novads) de Garkalne;
- la municipalité (novads) d’Iecava;
- la municipalité (novads) d’Ikšķile;
- la municipalité (novads) d’Ilūkste;
- la municipalité (novads) d’Inčukalns;
- la municipalité (novads) de Jaunjelgava;
- la municipalité (novads) de Jēkabpils;
- la municipalité (novads) de Kārsava;
- la municipalité (novads) de Ķegums;
- la municipalité (novads) de Ķekava;
- la municipalité (novads) de Kocēni;
- la municipalité (novads) de Koknese;

- la municipalité (novads) de Krāslava;
- la municipalité (novads) de Krimulda;
- la municipalité (novads) de Krustpils;
- la municipalité (novads) de Lielvārde;
- la municipalité (novads) de Līgatne;
- la municipalité (novads) de Limbaži;
- la municipalité (novads) de Līvāni;
- la municipalité (novads) de Lubāna;
- la municipalité (novads) de Ludza;
- la municipalité (novads) de Madona;
- la municipalité (novads) de Mālpils;
- la municipalité (novads) de Mārupe;
- la municipalité (novads) de Mazsalaca;
- la municipalité (novads) de Mērsrags;
- la municipalité (novads) de Naukšēni;
- la municipalité (novads) de Nereta;
- la municipalité (novads) d'Ogre;
- la municipalité (novads) d'Olaine;
- la municipalité (novads) d'Ozolnieki;
- la municipalité (novads) de Pārgauja;
- la municipalité (novads) de Pļaviņas;
- la municipalité (novads) de Priekule;
- la municipalité (novads) de Rēzekne;
- la municipalité (novads) de Roja;
- la municipalité (novads) de Ropaži;
- la municipalité (novads) de Rūjiena;
- la municipalité (novads) de Salacgrīva;
- la municipalité (novads) de Sala;
- la municipalité (novads) de Salaspils;
- la municipalité (novads) de Saulkrasti;
- la municipalité (novads) de Sēja;
- la municipalité (novads) de Sigulda;
- la municipalité (novads) de Skrīveri;

- la municipalité (novads) de Strenči;
- la municipalité (novads) de Tukums;
- la municipalité (novads) de Valka;
- la municipalité (novads) de Varakļāni;
- la municipalité (novads) de Vecpiebalga;
- la municipalité (novads) de Vecumnieki;
- la municipalité (novads) de Viesīte;
- la municipalité (novads) de Viļaka;
- la municipalité (novads) de Viļāni;
- la municipalité (novads) de Zilupe;
- la ville républicaine de Daugavpils;
- la ville républicaine (republikas pilsēta) de Jēkabpils;
- la ville républicaine (republikas pilsēta) de Jūrmala;
- la ville républicaine (republikas pilsēta) de Rēzekne;
- la ville républicaine (republikas pilsēta) de Valmiera.

2.3 Lituanie

Les zones suivantes en Lituanie:

- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d'Anykščiai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Kavarskas, de Kurkliai et la partie d'Anykščiai située au Sud-Ouest de la route n° 121 et de la route n° 119;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Jonava, les conseils des seniors (seniūnijos) de Šilų, de Bukonių et, dans le conseil des seniors (seniūnija) de Žeimių, les villages de Biliuškiiai, de Drobiškiai, de Normainiai II, de Normainėliai, de Juškonys, de Pauliukai, de Mitėniškiai, de Zofijauka et de Naujokai;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Kaunas, les conseils des seniors (seniūnijos) d'Akademijos, d'Alšėnų, de Babtų, de Batniavos, de Čekiškės, de Domeikavos, d'Ežerėlio, de Garliavos, de Garliavos apylinkių, de Kačerginės, de Kulautuvos, de Linksmakalnio, de Raudondvario, de Ringaudų, de Rokų, de Samylų, de Taurakiemio, d'Užliedžių, de Vilkių, de Vilkių apylinkių et de Zapyškio;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Kėdainiai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Josvainių et de Pernaravos;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Panevėžys, les conseils des seniors (seniūnijos) de Karsakiškio, de Naujamiėsčio, de Paįstrio, de Panevėžio, de Ramygalos, de Smilgių, d'Upytės, de

Vadoklių et de Velžio et la partie du conseil des seniors (seniūnija) de Krekenavos située à l'Est de la rivière Nevėžis;

- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Prienai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Veiverių, de Šilavoto, de Naujosios Ūtos, de Balbieriškio, d'Ašmintos, d'Išlaužo et de Pakuonių;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Šalčininkai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Jašiūnų, de Turgelių, d'Akmenynės, de Šalčininkų, de Gerviškų, de Butrimonių, d'Eišiškių, de Poškonių et de Dieveniškų;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Varėna, les conseils des seniors (seniūnijos) de Kaniavos, de Marcinkonių et de Merkinės;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Vilnius, les parties des conseils des seniors (seniūnija) de Sudervė et de Dūkštai situées au Nord-Est de la route n° 171, les conseils des seniors (seniūnijos) de Maišiagala, de Zujūnų, d'Avižienių, de Riešės, de Paberžės, de Nemenčinės, de Nemenčinės (ville), de Sužionių, de Buivydžių, de Bezdonių, de Lavoriškių, de Mickūnų, de Šatrininkų, de Kalvelių, de Nemėžių, de Rudaminos, de Rūkainių, de Medininkų, de Marijampolio, de Pagirių et de Juodšilių;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) d'Alytus;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d'Utena, les conseils des seniors (seniūnijos) de Sudeikių, d'Utenos, d'Utenos miesto, de Kuktiškų, de Daugailių, de Tauragnų et de Saldutiškio;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d'Alytus, les conseils des seniors (seniūnijos) de Pivašiūnų, de Punios, de Daugų, d'Alovės, de Nemunaičio, de Raitininkų, de Miroslavo, de Krokialaukio, de Simno et d'Alytaus;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) de Kaunas;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) de Panevėžys;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) de Prienai;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) de Vilnius;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Biržai;
- la municipalité simple (savivaldybė) de Druskininkai;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d'Ignalina;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Lazdijai;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Kupiškis;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Molėtai;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Rokiškis;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Širvintos;

- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Švenčionys;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d'Ukmergė;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Zarasai;
- la municipalité simple (savivaldybė) de Birštonas;
- la municipalité simple (savivaldybė) de Visaginas.

2.4 Pologne

Les zones suivantes en Pologne:

Dans la voïvodie (województwo) de Podlachie:

- dans le district (powiat) d'Hajnówka, la commune (gmina) de Dubicze Cerkwie et les parties des communes (gminy) de Kleszczele et de Czeremcha situées à l'Est de la route n° 66;
- dans le district (powiat) de Zambrów, la commune (gmina) de Rutki;
- dans le district (powiat) de Wysokie Mazowieckie, la commune (gmina) de Kobylin-Borzymy;
- dans le district (powiat) de Białystok, les communes (gminy) de Czarna Białostocka, de Dobrzyniewo Duże, de Gródek, de Michałowo, de Supraśl, de Tykocin, de Wasilków et de Zabłudów, Zawady et de Choroszcz;
- dans le district (powiat) de Bielsk Podlaski, la partie de la commune (gmina) de Bielsk Podlaski située à l'Est de la ligne formée par la route n° 19 (allant vers le Nord à partir de la ville de Bielsk Podlaski) et prolongée par la limite orientale de la ville de Bielsk Podlaski et la route n° 66 (allant vers le Sud à partir de la ville de Bielsk Podlaski) et la partie de la commune (gmina) d'Orla située à l'Est de la route n° 66;
- le district (powiat) de Sokółka.

Dans la voïvodie (województwo) de Lublin:

- dans le district (powiat) de Biała Podlaska, les communes (gminy) de Piszczac et de Kodeń.

3 Risque découlant des exploitations porcines et de la population de porcs sauvages contaminées par le virus de la peste porcine africaine: zones où la situation épidémiologique est instable

3.1 Estonie

Les zones suivantes en Estonie:

- le comté (maakond) de Jõgevamaa;
- le comté (maakond) de Järvamaa;

- la partie de la commune (vald) de Kuusalu située au Sud de la route n° 1 (E20);
- la partie de la commune (vald) de Tamsalu située au Sud-Ouest de la ligne de chemin de fer Tallinn-Tartu;
- la commune (vald) d'Aegviidu;
- la commune (vald) d'Anija;
- la commune (vald) de Kadrina;
- la commune (vald) de Kolga-Jaani;
- la commune (vald) de Kõo;
- la commune (vald) de Laeva;
- la commune (vald) de Laimjala;
- la commune (vald) de Pihla;
- la commune (vald) de Rakke;
- la commune (vald) de Tapa;
- la commune (vald) de Väike-Maarja;
- la commune (vald) de Valjala.

3.2 Lettonie

Les zones suivantes en Lettonie:

- dans la municipalité (novads) de Balvi, les communes rurales (pagasti) de Kubuļi et de Balvi, ainsi que la ville (pilsēta) de Balvi;
- dans la municipalité (novads) de Daugavpils, les communes rurales (pagasti) de Nīcgale, Kalupe, Dubna et Višķi;
- dans la municipalité (novads) de Gulbene, les communes rurales (pagasti) de Beļava, de Galgauska, de Jaungulbene, de Dauksti, de Stradi, de Litene, de Stāmeriena, de Tirza, de Druviena, de Ranka, de Lizums et de Lejasciems, ainsi que la ville (pilsēta) de Gulbene;
- la municipalité (novads) de Jaunpiebalga;
- dans la municipalité (novads) de Rauna, la commune rurale (pagasts) de Drusti;
- dans la municipalité (novads) de Smiltene, les communes rurales (pagasti) de Launkalne, de Variņi et de Palsmane;
- dans la municipalité (novads) d'Ape, la commune rurale (pagasts) de Vireši;
- dans la municipalité (novads) de Rugāji, la commune rurale (pagasts) de Rugāji;

- dans la municipalité (novads) de Preiļi, les communes rurales (pagasti) de Preiļi, d’Aizkalne et de Pelēči, ainsi que la ville (pilsēta) de Preiļi;
- dans la municipalité (novads) de Riebiņi, les communes rurales (pagasti) de Riebiņi et de Rušona;
- la municipalité (novads) de Vārkava.

3.3 Lituanie

Les zones suivantes en Lituanie:

- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d’Anykščiai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Debeikių, de Skiemonių, de Viešintų, d’Andrioniškio, de Svėdasų, de Troškūnų et de Traupio et la partie du conseil des seniors (seniūnija) d’Anykščiai située au Nord-Est de la route n° 121 et de la route n° 119;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d’Alytus, le conseil des seniors (seniūnija) de Butrimonių;
- dans la municipalité de district (rajono savivaldybė) de Jonava, les conseils des seniors (seniūnijos) d’Upninkų, de Ruklos, de Dumsių, d’Užusalių, de Kulvos et, dans le conseil des seniors (seniūnija) de Žeimiai, les villages d’Akliai, d’Akmeniai, de Barsukinė, de Blauzdžiai, de Gireliai, de Jagėlava, de Juljanava, de Kuigaliai, de Liepkalniai, de Martynišķiai, de Milašiškiai, de Mimaliai, de Naujasodis, de Normainiai I, de Paduobiai, de Palankesiai, de Pamelnytėlė, de Pėdžiai, de Skrynės, de Svalkeniai, de Terespolis, de Varpėnai, de Žeimių gst., de Žieveliškiai et de Žeimių miestelis;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Kaišiadorys;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Kaunas, les conseils des seniors (seniūnijos) de Vandžiogalos, de Lapių, de Karmėlavos et de Neveronių;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Kėdainiai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Pelėdnagių, de Krakių, de Dotnuvos, de Gudžiūnų, de Surviliškio, de Vilainių, de Truskavos, de Šėtos et de Kėdainių miesto;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Prienai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Jiezno et de Staklišķių;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Panevėžys, les conseils des seniors (seniūnijos) de Miežiškīų et de Raguvos;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Šalčininkai, les conseils des seniors (seniūnijos) de Baltosios Vokės, de Pabarės, de Dainavos et de Kalesninkų;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Varėna, les conseils des seniors (seniūnijos) de Valkininkų, de Jakėnų, de Matuizų, de Varėnos et de Vydenių;

- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Vilnius, les parties des conseils des seniors (seniūnijos) de Sudervė et de Dūkštai situées au Sud-Ouest de la route n° 171;
- dans la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) d'Utena, les conseils des seniors (seniūnijos) d'Užpalių, de Vyžuonų et de Leliūnų;
- la municipalité simple (savivaldybė) d'Elektrėnai;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) de Jonava;
- la commune (miesto savivaldybė, municipalité urbaine) de Kaišiadorys;
- la commune (rajono savivaldybė, municipalité de district) de Trakai.

3.4 Pologne

Les zones suivantes en Pologne:

Dans la voïvodie (województwo) de Podlachie:

- le district (powiat) de Grajewo;
- le district (powiat) de Mońki;
- dans le district (powiat) d'Hajnówka, les communes (gminy) de Czyże, de Białowieża, d'Hajnówka avec la ville d'Hajnówka, de Narew et de Narewka, ainsi que les parties des communes (gminy) de Czeremcha et de Kleszczele situées à l'Ouest de la route n° 66;
- dans le district (powiat) de Siemiatycze, les communes (gminy) de Mielnik, de Milejczyce, de Nurzec-Stacja et de Siemiatycze avec la ville de Siemiatycze.

Dans la voïvodie (województwo) de Mazovie:

- dans le district (powiat) de Łosice, les communes (gminy) de Sarnaki, de Stara Kornica et de Huszlew.

Dans la voïvodie (województwo) de Lublin:

- dans le district (powiat) de Biała Podlaska, les communes (gminy) de Konsantynów, de Janów Podlaski, de Leśna Podlaska, de Rokitno, de Biała Podlaska, de Zalesie et de Terespol avec la ville de Terespol;
- le district (powiat) de la ville de Biała Podlaska.

4 Risque découlant des exploitations porcines et de la population de porcs sauvages contaminées par le virus de la peste porcine africaine: zones où la maladie est endémique

Les zones suivantes en Italie:

toutes les zones de la Sardaigne.

